



ICA - L'Energie Créatrice

ORGANISME DE FORMATION CONTINUE

Enregistré auprès du service de Contrôle de la Préfecture de la Région Réunion
sous le numéro d'activité 98 97 02175 97 depuis 1998

THERAPIE MANUELLE ENERGETIQUE TME®

FORMATION CERTIFIANTE DE 32 heures - 3 jours et demie de théorie et de pratique + Une demi-journée de révisions, pratique supervisée et évaluation finale de 2 heures

Publics concernés : Professionnels de santé, paramédicaux, thérapeutes, énergéticiens, praticiens de Reiki, praticiens de bien-être, étudiants se destinant à un métier lié à la santé ou au bien-être, salariés en reconversion professionnelle.

Pré-requis :

- Avoir des notions d'anatomie et - préférable mais pas obligatoire – avoir quelques notions de base concernant les méridiens d'acupuncture en médecine énergétique chinoise

DATES A LA REUNION

- **Du 15 au 18 août 2019** – Clôture des inscriptions : 30 juin 2019
- **Examen final le 18 août 2019**

LA THERAPIE MANUELLE ENERGETIQUE ® (TME®) EST UNE MARQUE DEPOSEE et protégée AUPRES DE L'INPI- N° national d'enregistrement 09 3 625 388

NB : Seule ICA-L'Energie Créatrice, organisme de formation continue est habilitée à dispenser cette formation par la conceptrice de la méthode Anne-Laurence Fritsch) et à décerner un certificat privé de praticien en TME®

IL S'AGIT D'UNE METHODE DOUCE D'HARMONISATION ENERGETIQUE QUI PERMET DE RETABLIR L'ENERGIE VITALE ET D'EQUILIBRER LES ENERGIES PLUS SUBTILES

Cette méthode mise au point, expérimentée et perfectionnée depuis 2002 (marque déposée en janvier 2009), respecte toutes les contre-indications énergétiques et thérapeutiques. Alliant imposition des mains, magnétisme, points essentiels de digitopuncture et 2 techniques de kinésiologie appliquée Touch for Health (la santé par le toucher), cette technique permet de rétablir l'énergie vitale et d'équilibrer les énergies subtiles du corps par le toucher, l'harmonisation énergétique, le souffle et par la stimulation de certains points neurolymphatiques et neurovasculaires et des points d'acupressure. Il s'agit d'une harmonisation énergétique en douceur, d'un travail subtil de bien-être non médical, non kinésithérapeutique et non sexuel. Il soulage du stress, des tensions et de la douleur, libère les blocages et les tensions émotionnelles, renforce le système immunitaire, apporte détente et bien-être.

PROGRAMME DU STAGE DE TME ®

Les trois premiers jours :

28 heures d'ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE

- Liens entre imposition des mains, magnétisme, digitopuncture et kinésiologie appliquée
- Contre-indications énergétiques et thérapeutiques
- Questionnaire avant séance de TME® (pour vérifier s'il y a des contre-indications)
- Règles d'or du praticien en TME
- protocole d'intention positive
- établir son propre protocole énergétique
- apprendre à sentir les énergies subtiles du corps avec ses mains
- déceler les trop pleins et les vides d'énergie : scanner
- libérer les blocages d'énergie
- rétablir le flux d'énergie
- harmoniser les énergies avec les mains et le souffle
- stimuler les points reflexes neurovasculaires et neurolymphatiques
- contre-indications pour la stimulation des points reflexes neurolymphatiques
- stimuler certains points d'acupressure
- points d'acupressure à ne pas stimuler dans certains cas spécifiques
- re-énergiser en massant certains points neurolymphatiques avant de terminer
- ancrage/équilibre énergétique pour terminer
- comment procéder à un équilibre debout
- comment procéder à un équilibre assis (spécial personnes âgées)
- techniques d'auto-équilibre/centrage et de protection énergétique en tant que praticien (procédure à mettre en place chaque fois avant d'intervenir sur une personne)
- utilisation du pendule comme outil de vérification d'un équilibre complet
- le trajet des méridiens
- travail à distance sur support photographique

Le quatrième jour : 4 heures de REVISION, PRATIQUE SUPERVISEE ET EVALUATION FINALE

Révision et évaluation des données acquises par les stagiaires avec pratique supervisée.

Evaluation écrite et pratique de 2 heures

Pratique supervisée sur 2 personnes invitées comme volontaires (chaque participant invitera 2 personnes) et évaluation des aptitudes pratiques de 2 heures :

- un équilibre personne debout suivi de
- un équilibre personne assise (1 heure au total)
- un équilibre personne allongée (1 heure au total)

Cette formation certifiante donne accès au titre de praticien en thérapie manuelle énergétique® TME. Un fascicule de formation sera remis à chaque participant au début du stage.

Une attestation de stage accompagnée d'une facture sera remise aux participants à l'issue des 3 premiers jours de formation.

Un certificat de praticien en thérapie manuelle énergétique® TME sera délivré aux participants ayant rempli les critères d'admissibilité à ce titre (avoir assisté aux 28 heures de formation et aux 4 heures de pratique supervisée et d'évaluation finale, adhérer au code de déontologie des praticiens certifiés en TME® (voir site www.alef-therapies.com))



En bonus : 3 ateliers de pratique supervisée seront organisés 1 fois par mois pour permettre aux participants d'acquérir plus de confiance et avoir des réponses à leurs questions.

INFORMATIONS GENERALES

Intervenante : Anne-Laurence Fritsch, formatrice, coach, responsable d'ICA-l'Energie Créatrice. Kinésiologue professionnelle, formée en Brain Gym® et Touch for Health, Reiki Usui et Ama Deus. Formée au magnétisme par Sébastien Vergnaud. Conceptrice de la méthode TME®, marque déposée par ICA – l'Energie Créatrice. Hypnothérapeute certifiée AFNH IACH GHSC PLTA IEHI

Total d'heures de formation et de pratique : 38 heures (dont 4 heures d'évaluation finale) + en bonus 6 heures d'atelier pratique supervisé.

Lieu à La Réunion : ICA-L'énergie créatrice, 303 Bis Chaussée Royale, 97460 Saint-Paul, La Réunion

Horaires : 8H30-12H30 – 13H30 -17H30

Modalités d'inscription : remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à ICA-L'Energie Créatrice accompagné du (des) chèque (s) à l'ordre de ICA et à l'adresse à La Réunion ci-dessus

Si prise en charge par institution, contacter Anne-Laurence Fritsch (icasarl@orange.fr) pour qu'elle vous envoie une convention simplifiée de formation continue à faire remplir et signer par la Direction et l'envoyer à ICA

Places limitées à 8 participants.

Tarif : 1200 € TTC (TVA non applicable, article 261 du Code général des impôts)

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des stagiaires (ou de l'entreprise)

Web: <http://www.alef-therapies.com>